

**CONVOCAATION - EXAMEN L.AS
(hors aménagement d'études)**

Faculté de médecine de TOURS
DFM Université d'Orléans
Service scolarité Examens

le 20 novembre 2025

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 1er semestre selon le déroulement ci-après :

UE	DISCIPLINE	DATE	LIEUX	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE	FIN EPREUVE	Matériel autorisé
Module 3	Option Santé L.AS1/2/3	Vendredi 12 décembre 2025	Amphis Pothier, Erasme, Veil, Révigny, Cantillon UFR DEG Université d'ORLEANS	14h15	15h00	1h30	16h30	Aucun

LIEU D'EXAMEN : Amphis DEG, Université d'Orléans, rue de Blois (vous référer au listing de placement présent sur Célène)

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

PLACEMENT DANS LES SALLES DE COMPOSITION :

Les étudiants sont répartis selon un n° de place.

AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de la salle qui vous a été définie.

Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez les portes d'entrée des salles, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

Les mouvements aux toilettes (hors épreuves) et les sorties définitives seront interdits.

En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves

La responsable du service scolarité du DFM
Delphine REDON



Faculté de médecine de TOURS
DFM Université d'Orléans
 Service scolarité Examens

CONVOCATION - EXAMEN L.AS **(avec aménagement d'études)**

le 20 novembre 2025

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 1er semestre selon le déroulement ci-après :

UE	DISCIPLINE	DATE	LIEUX	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE 1/3 temps	FIN EPREUVE 1/3 temps	Matériel autorisé
Module 3	Option Santé L.AS1/2/3	Vendredi 12 décembre 2025	Salle B011 Bat. B UFR DEG Université d'ORLEANS	14h15	15h00	2h00	17h00	Aucun

LIEU D'EXAMEN : Salle B004 Bâtiment B, UFR DEG, Université d'Orléans, rue de Blois

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

PLACEMENT DANS LES SALLES DE COMPOSITION :

Les étudiants sont répartis selon un n° de place.

AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de la salle qui vous a été définie.

Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez les portes d'entrée des salles, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

Les mouvements aux toilettes (hors épreuves) et les sorties définitives seront interdits.

En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves

**Département de la Formation
Médicale**
 Université d'Orléans
 11, Rue de Blois - BP 6739
 45067 Orléans Cedex 02

La responsable du service scolarité du DFM
 Delphine REDON

